



Commission scolaire  
de la Rivière-du-Nord

# OFFRE D'EMPLOI

**CONCOURS : P-18-593 – 2<sup>e</sup> affichage**

**AFFICHAGE INTERNE ET EXTERNE : du 2018-03-13 au 2018-03-25**

## ERGOTHÉRAPEUTE

**SURNUMÉRAIRE À 60% DE TÂCHE OU L'ÉQUIVALENT DE 21 HEURES/SEMAINE**

*Jusqu'au 30 juin 2018*

**SUPÉRIEUR IMMÉDIAT :** M<sup>me</sup> Chantal Duval, directrice adjointe, SRÉ – Adaptation scolaire

**LIEU DE TRAVAIL :** Service des ressources éducatives – adaptation scolaire

---

### NATURE DU TRAVAIL

L'emploi d'ergothérapeute comporte plus spécifiquement le dépistage et l'**évaluation** des élèves présentant des troubles physiques ou psychomoteurs et la détermination d'un plan de traitement et d'intervention en ergothérapie, en vue de leur permettre d'atteindre le maximum possible d'indépendance dans l'exercice des fonctions motrices et perceptuo-motrices de leur corps et de faciliter leur cheminement scolaire.

### QUELQUES ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

L'ergothérapeute évalue le développement de l'élève dans différentes sphères : motricité globale et fine, intégration sensorielle, habiletés perceptives-cognitives, aspect social et rationnel, activités de la vie quotidienne et de la vie domestique; elle ou il analyse les difficultés de fonctionnement de l'élève, établit une évaluation ergothérapique et détermine ses besoins de réadaptation.

Elle ou il élabore un plan de traitement et d'intervention en ergothérapie pour répondre aux besoins de l'élève. Par le biais de thérapies individuelles ou de groupe, elle ou il stimule les acquisitions dans les sphères où l'élève accuse des retards pour lui permettre de développer au maximum ses capacités; elle ou il utilise les activités et le milieu scolaire pour favoriser la généralisation des apprentissages pour que l'élève devienne le plus fonctionnel et autonome possible dans son milieu de vie.

Elle ou il participe avec l'équipe multidisciplinaire à l'élaboration et la révision du plan d'intervention de l'élève en y intégrant, s'il y a lieu, le plan de traitement et d'intervention en ergothérapie; elle ou il participe au choix des objectifs et des moyens d'intervention; elle ou il collabore avec les autres membres de l'équipe à la concertation et la coordination des interventions, et à l'évaluation de l'atteinte des objectifs.

Elle ou il conçoit, choisit, adapte et prépare le matériel nécessaire aux séances de thérapie individuelle ou de groupe et recommande l'acquisition d'équipements; elle ou il conseille et soutient le personnel enseignant pour qu'il puisse adapter l'enseignement ou le matériel et elle ou il suggère des stratégies; elle ou il rencontre, soutient et conseille les parents en vue de développer chez ces derniers des attitudes et des habiletés favorisant la réadaptation de l'élève.

Elle ou il peut faire un travail de consultation et de formation auprès des intervenantes et intervenants du milieu scolaire, médical ou de réadaptation.

Elle ou il conseille le personnel d'encadrement, rédige des rapports d'expertise, d'évaluation, de bilan et d'évolution de situation et fait les recommandations appropriées pour soutenir la prise de décision.

Elle ou il peut aussi animer des ateliers et offrir du soutien à certains groupes de parents, en partenariat avec les intervenantes et intervenants du milieu scolaire ou du réseau de la santé et des services sociaux.

Elle ou il prépare et assure la mise à jour des dossiers selon les normes propres à la profession et les règles définies par la commission scolaire; elle ou il rédige des notes évolutives ou des rapports d'évaluation d'étape, de fin de processus et de suivi de ses interventions.

#### **QUALIFICATIONS REQUISES**

Être membre de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec.

**HORAIRE DE TRAVAIL :** À préciser avec le supérieur immédiat

**TRAITEMENT ANNUEL :** Entre 46 569\$ et 82 953\$

**ENTRÉE EN FONCTION :** À préciser avec le supérieur immédiat

Les personnes intéressées ont jusqu'au **25 mars 2018 à 23h59** pour soumettre leur demande écrite en joignant un curriculum vitae à jour à : Mme Mélanie Parent, secrétaire de gestion, Service des ressources humaines, Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, 995, rue Labelle, Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5N7, courriel : [parentm@csrdn.qc.ca](mailto:parentm@csrdn.qc.ca) télécopieur : (450) 438-2551.

**SVP, veuillez inscrire le numéro de concours ci-haut sur toutes les correspondances qui nous seront acheminées.**

Seules les personnes dont la candidature a été retenue recevront un appel. Merci de votre collaboration et nous vous remercions à l'avance de votre intérêt envers la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord.

**N.B. : La Commission scolaire de la Rivière-du-Nord applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.**